Institution d'Aménagement de la Vilaine

LA ROCHE-BERNARD, le 11 Mars 2016

AVIS AUX NAVIGATEURS

Origine : Pôle Eau potable & Hydraulique ☏ 02 99 90 88 44

Emplacement : **Ecluse d'Arzal et bief amont du barrage d'Arzal**

Fait à signaler : **Fermeture de l'écluse et interdiction de la navigation**

Compte tenu des conditions de crue de la Vilaine (débit moyen journalier de 256 m3/s le 10 mars 2016, avec une tendance à la hausse), la cote minimale de gestion en amont du barrage descendra sous la cote de 0,8 ngF.

En conséquence, à compter du samedi 12 Mars 2016 et jusqu'à nouvel ordre :

L'écluse d'Arzal est fermée, sauf pour les éclusées montantes exceptionnelles de sécurité.

La navigation est interdite sur le bief amont du barrage d'Arzal.

En vous remerciant par avance de votre compréhension.

La Présidente
Pour la Présidente

La Présidente
Pour la Présidente
Le Directeur Général Adjoint

Jean-Pierre ARRONDEAU